



POLITIQUE
BIOALIMENTAIRE
2018 | 2025

FEUILLE DE ROUTE

Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
(MELCCFP)

Édition 2023

ALIMENTER
**NOTRE
MONDE**

La présente feuille de route 2023 est à sa quatrième édition. Celle-ci a fait l'objet d'un bilan et d'une mise à jour, en date du 9 juin 2023, suivant la 4^e rencontre annuelle des partenaires du 26 mai 2023.

Le bilan est présenté en introduction de la présente feuille de route. Une première section présente les principales réalisations, couvrant la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023. Une deuxième section porte sur les priorités et enjeux pour 2023-2024 considérant l'objectif de contribuer à l'économie durable du Québec.

NOTES AUX LECTEURS :

La liste des sigles et acronymes utilisés se retrouve à la fin du document.

Principales réalisations 2022-2023

- Mise en place du Plan de mise en œuvre 2023-2028 (PMO), dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030 (PEV), doté d'une enveloppe de 9 milliards de dollars (G\$) sur cinq ans qui permet de bonifier l'enveloppe budgétaire affectée aux actions du secteur agricole afin de réduire son empreinte carbone. Cette mise à jour du PMO prévoit 52,4 millions de dollars (M\$) pour accompagner le secteur bioalimentaire dans l'intégration des enjeux climatiques, optimiser la fertilisation azotée, réduire les émissions de méthane provenant des élevages et accroître l'électrification et l'efficacité énergétique à la ferme par l'extension du réseau triphasé (sous la responsabilité du Bureau de la transition climatique et énergétique du MELCCFP). De plus, d'autres mesures sont disponibles dans le PMO permettant aux secteurs bioalimentaires d'accroître son effort de lutte contre les changements climatiques.
- Appui au Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), par le biais du programme Action-Climat Québec, pour mener la deuxième phase du projet Agriclimat (aide financière de 1,4 M\$ sur 4 ans). Ce projet vise à rendre les fermes québécoises plus résilientes aux changements climatiques et à donner des outils pour améliorer leurs pratiques. Fort du travail collectif réalisé lors de la première phase (2017-2020), la suite du projet vise à poursuivre la mobilisation du secteur agricole et à structurer l'accompagnement offert aux producteurs. Elle s'articule principalement autour de l'élaboration d'une démarche de diagnostic à la ferme, l'accompagnement de 36 fermes pilotes dans la mise en œuvre de mesures, ainsi que le développement de projets collectifs ciblant des enjeux prioritaires identifiés dans les plans d'adaptation régionaux.
- Appui à plusieurs projets locaux et régionaux qui touchent au secteur de l'agriculture et de l'alimentation, par le biais du programme Action-Climat Québec (au total 0,83 M\$ supplémentaires accordés par le MELCCFP), dont le projet "Montréalculteurs" porté par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine.
- Publication d'un projet de règlement sur les pesticides pour consultation publique le 22 février 2023 afin d'obtenir l'ensemble des ventes au détail incluant les semences enrobées. Ces données sont nécessaires afin de jeter les bases pour l'instauration d'instruments économiques. Les sommes perçues pourront être réinvesties dans des mesures porteuses pour la protection de l'environnement. Ce projet de règlement prévoit également un élargissement de la justification et prescriptions agronomiques à toutes les semences enrobées d'insecticides et non seulement par des néonicotinoïdes. Cette mesure supplémentaire vise à protéger davantage la vie aquatique et les pollinisateurs.
- Mise sur pied en 2018 du Pôle d'expertise multidisciplinaire en gestion durable du littoral du lac Saint-Pierre. Sa programmation de recherche, articulée autour de trois axes de recherche (Agriculture, Environnement et faune et Socio-économie), compte 29 projets de recherche et d'expérimentation en zone littorale dirigés par près d'une trentaine de chercheurs. Après une phase de consultation du milieu et de concertation entre les chercheurs (2018-2019), 24 projets ont été réalisés sur une période de quatre ans (2019-2020 à 2022-2023) et sont sur le point de se terminer.

-
- Appui au financement de projets visant une réduction de la dépendance des énergies fossiles ainsi qu'une amélioration de l'efficacité énergétique des entreprises du secteur bioalimentaire, en concordance avec le Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023.
 - Octroi pour la période 2022-2023, de près de 3,7 M\$ à deux entreprises pour des projets de démonstration technologique dans le secteur bioalimentaire via son programme Technoclimat (Entosystème inc. et Muclitech Inc.).
 - Octroi, pour la période 2022-2023, de près de 36,4 M\$ via les programmes ÉcoPerformance (134 demandes) et Biomasse forestière résiduelle (69 demandes). Ces projets engendreront une réduction de la consommation d'énergie d'environ 396 000 GJ/an et une réduction des émissions de GES d'environ 35 800 tonnes éq.CO₂/an.
 - Relance du Programme d'extension du réseau triphasé en mode de réception des demandes en continu depuis août 2022. Entre cette date et le 31 mars 2023, le programme a permis d'accorder un financement total de 2,4 M\$ à 26 projets dont 17 projets d'extension et 9 projets de raccordement.
 - Mise en place du Programme « Valorisation des rejets thermiques » depuis le 20 mars 2023. Ce programme vise à :
 - Encourager la réalisation de projets de valorisation des rejets thermiques au Québec.
 - Réduire les émissions de GES.
 - Réduire la consommation d'énergie.

Priorités 2023-2024 permettant de contribuer à l'économie durable du Québec

- Mettre en œuvre le PEV qui contribuera à l'électrification de l'économie et à soutenir le développement et le déploiement des technologies propres. Plus spécifiquement en agriculture, cela devrait se traduire par un meilleur accompagnement des producteurs agricoles, des conseillers terrain et d'une réduction de l'empreinte carbone du secteur.
- Partager les enjeux environnementaux concernant le secteur bioalimentaire dans le cadre du Comité stratégique MAPAQ-MELCCFP en agroenvironnement et en aquaculture (COSAA).
- Participer aux travaux du chantier sur la réduction du gaspillage et des pertes alimentaires réunissant les partenaires bioalimentaires et gouvernementaux concernés.
- Poursuivre l'adaptation de l'offre des programmes Bioénergies, ÉcoPerformance et Technoclimat par la mise en place de mesures simplifiées pour soutenir et encourager les entreprises québécoises dans leurs projets de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques. Ces mesures ont été spécialement élaborées pour aider les organisations de petite taille à réaliser leurs projets :
 - Producteurs acéricoles : conversion énergétique pour la production de sirop d'érable à l'énergie renouvelable.
 - Petits commerces, institutions et industries, incluant le secteur agricole : conversion du chauffage au mazout ou au propane à l'énergie renouvelable.
 - Producteurs serricoles : électrification partielle ou complète du système de génération de chaleur.
- Relancer le Programme d'extension du réseau triphasé, en mode de réception des demandes en continu.

OBJECTIF 1.1 : Accroître les connaissances alimentaires et le dialogue avec les consommateurs

Pistes de travail :

1.1.1 Améliorer l'information sur l'alimentation, la santé et le secteur bioalimentaire ainsi que les outils de dialogue avec les consommateurs (ex. : plateforme d'information, étiquetage, certification).

1.1.2 Développer, avec les partenaires de la chaîne bioalimentaire, les meilleures pratiques permettant de contrer la fraude alimentaire (responsabilité partagée entre l'industrie, les consommateurs et les gouvernements)

1.1.3 Soutenir le développement des connaissances et des compétences alimentaires et culinaires des Québécois, notamment en milieu scolaire

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)								
<i>Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (avec le support du Fonds d'électrification et de changements climatiques)</i> ➤ Participer au projet « Analyse de l'écoefficiencé d'un service alimentaire universitaire : évaluation des impacts environnementaux et du score de qualité nutritionnelle » visant l'appréciation GES des menus du jour et la mesure de la perception des consommateurs par rapport à l'affichage environnemental et nutritionnel.							Réalisée	1.1.1

OBJECTIF 1.2 : Promouvoir et valoriser les produits bioalimentaires d'ici

Pistes de travail :

1.2.1. Renforcer l'identification, la différenciation et la promotion des aliments d'ici (ex. : Aliments du Québec, appellations réservées, termes valorisants, marques territoriales, images de marque)

1.2.2. Renforcer l'accès aux données stratégiques et l'accompagnement des entreprises pour augmenter la présence des produits québécois dans les marchés de détail et les services alimentaires

1.2.3. Accroître la présence et favoriser l'achat d'aliments sains, locaux et écoresponsables dans les institutions publiques

1.2.4. Accompagner les entreprises dans l'utilisation des technologies de l'information pour la commercialisation de leurs produits (ex. : commerce électronique)

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)								
<i>Stratégie gouvernementale de développement durable (pour la prochaine mise à jour)</i>								
➤ Appuyer les ministères et organismes en vue d'augmenter la part des acquisitions écoresponsables effectuées								
○ Identifier et communiquer les considérations écoresponsables applicables aux achats et services alimentaires des organismes publics.							En cours	1.2.3

OBJECTIF 2.1 : Appuyer l'investissement dans les entreprises

Pistes de travail :

2.1.1 Appuyer l'investissement agricole et l'offre de financement

2.1.2 Appuyer l'investissement dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture commerciale

2.1.3 Accompagner les entreprises de transformation alimentaire dans leurs projets d'investissement et de manufacturier innovant par une démarche gouvernementale unifiée

2.1.4 Explorer le potentiel d'investissement étranger complémentaire aux entreprises d'ici et procurant des gains pour le Québec en matière de croissance des activités du secteur bioalimentaire et de sa présence sur les marchés

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Dans le cadre du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023, appuyer les investissements dans le secteur bioalimentaire pour la transition vers l'utilisation d'énergies moins dépendantes des énergies fossiles : Mettre en place un comité pour la détermination de mesures prescriptives simplifiées dans le but de faciliter l'adhésion du secteur bioalimentaire à l'adoption des technologies visant une amélioration de la performance énergétique de leurs entreprises, notamment pour le secteur acéricole (MAPAQ--MELCCFP-distributeurs d'énergie)	MELCCFP-BTCE	MAPAQ Distributeurs d'énergie	En cours	2.1.2

OBJECTIF 3.2 : Renforcer l'implantation des pratiques d'affaires responsables

Pistes de travail :

3.2.1. Renforcer l'offre d'accompagnement, de formation et de services-conseils de même que le transfert d'expertise aux entreprises bioalimentaires

3.2.2. Appuyer le développement de l'expertise et la collaboration interprofessionnelle entre les conseillers aux entreprises bioalimentaires

3.2.3. Soutenir les initiatives en matière de développement durable et stratégique de l'industrie bioalimentaire

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)								
Travailler en complémentarité le sondage de la Table d'accompagnement-conseil des entreprises en développement durable concernant les pratiques d'affaires écoresponsables au Québec (MEIE-MELCCFP) avec celui du MAPAQ sur les pratiques d'affaires responsables servant à l'établissement de la cible correspondante pour le suivi de la progression du secteur bioalimentaire							Réalisée	3.2.1
Élaborer une formation pour les conseillers régionaux des ministères et organismes sur les pratiques d'affaires écoresponsables							Réalisée	3.2.1

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)				
Mettre en œuvre le Plan d'accompagnement-conseil des entreprises pour le développement durable 2015-2020 de la Table d'accompagnement-conseil des entreprises pour le développement durable (TACEDD) qui vise à accroître à 30 %, d'ici 2020, la proportion des entreprises québécoises ayant amorcé une démarche de développement durable incluant celles présentes à l'étranger	MELCCFP MEIE	MAPAQ Autres ministères	Réalisée	3.2.1

Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

Adopter des orientations gouvernementales en soutien financier durable, incluant l'identification de critères écoresponsables prioritaires pour les programmes de soutien financier du secteur bioalimentaire (l'un de cinq secteurs prioritaires visés en soutien financier durable dans le cadre de la Stratégie).	MELCCFP	MAPAQ Autres ministères	En cours	3.2.3
--	---------	-------------------------------	----------	-------

Plan de mise en œuvre 2023-2028 – Plan pour une économie verte 2030 (PEV)

Appuyer la formation aux conseillers du secteur bioalimentaire en matière d'efficacité énergétique et à la transition vers une diminution de la dépendance des combustibles fossiles	MAPAQ MELCCFP- BTCE		En cours	3.2.2
--	---------------------------	--	----------	-------

OBJECTIF 3.4 : Encourager les approches concertées pour la santé et l'environnement

Pistes de travail :

- 3.4.1. Renforcer les initiatives pour réduire les gaz à effet de serre du secteur bioalimentaire et sa vulnérabilité face aux changements climatiques
- 3.4.2. Améliorer l'efficacité énergétique des entreprises bioalimentaires et leur accès aux sources d'énergie renouvelable
- 3.4.3. Développer et appuyer les approches concertées pour améliorer la qualité de l'eau, la santé des sols et la protection de la biodiversité
- 3.4.4. Poursuivre la croissance du secteur biologique
- 3.4.5. Renforcer la réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides
- 3.4.6. Réduire le gaspillage et les pertes alimentaires et favoriser les dons alimentaires
- 3.4.7. Encourager l'économie circulaire et valoriser les coproduits

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)								
Stratégie québécoise sur les pesticides (reconduite dans un nouveau cadre d'intervention pour une gestion responsable des pesticides) ➤ Responsabiliser les utilisateurs de pesticides ○ Encourager l'adoption de meilleures pratiques grâce aux sommes qui seront recueillies par l'introduction d'instruments économiques							En cours	3.4.5
Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030 (SQE)								
➤ Démontrer les bénéfices liés à l'amélioration des pratiques agricoles et agroenvironnementales (mesure 1.4.1) et analyser les impacts économiques engendrés par la mise en place de certaines bonnes pratiques agroenvironnementales et développer des mécanismes de rétribution (mesure 1.4.2) notamment en : ○ Réalisant le Projet Castor, un projet pilote de gestion intégrée de l'eau en milieu agricole 2018-2030 (MELCCFP en collaboration avec le MAPAQ)							En cours	3.4.3
➤ Soutenir le développement d'une production aquacole durable (mesure 4.1.1)							Réalisée	3.4.3
➤ Bonifier les connaissances générales sur l'eau des lacs et des rivières et sur les eaux souterraines (mesure 6.1.1).							Réalisée	3.4.3

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
➤ Mesurer l'impact d'activités humaines sur la qualité de l'eau et les milieux aquatiques (pesticides, microplastiques, phosphore, contaminants émergents, etc.) (mesure 6.1.2)							Réalisée	3.4.3
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)								
Poursuite des travaux de recherche et d'expérimentation du Pôle d'expertise multidisciplinaire en gestion durable du littoral du lac Saint-Pierre 2018-2024 (MAPAQ en collaboration avec le MELCCFP) – contribue au Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030 et Stratégie maritime 2015-2030							En cours	3.4.3

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC)				
- Mettre en œuvre les priorités 22 et 27 du PACC 2013-2020 visant à outiller les agriculteurs pour mieux gérer les émissions de GES des cultures et des élevages et soutenir les acteurs économiques vulnérables - Accroître le partenariat avec le réseau du Consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques (Ouranos) visant la recherche en adaptation aux changements climatiques.	MAPAQ	MELCCFP	Réalisée	3.4.1
Dans le cadre de la Politique énergétique 2030				
Adapter des programmes en efficacité énergétique (ex : Chauffez vert – Clientèle petits bâtiments commercial et institutionnel, ÉcoPerformance, Programme de biomasse forestière résiduelle, Technoclimat) aux besoins du secteur bioalimentaire	MELCCFP-BTCE	MAPAQ	En cours	3.4.2
Simplifier la participation des petites et moyennes industries, notamment l'acériculture, aux programmes (ÉcoPerformance et Biomasse forestière résiduelle)	MELCCFP-BTCE	MAPAQ	En cours	3.4.2
Améliorer l'accompagnement des moyennes entreprises de transformation alimentaire en matière d'efficacité énergétique par le biais du Fonds Écoleader	MEIE	MAPAQ MELCCFP	En cours	3.4.2

Plan de mise en œuvre 2023-2028 – Plan pour une économie verte 2030 (PEV)

Identifier et mettre en place des mesures amenant les entreprises bioalimentaires à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, tout en s'adaptant aux effets engendrés par les changements climatiques.

Trois mesures du Plan de mise en œuvre 2021-2026 du PEV sous la responsabilité du MAPAQ visent cet objectif :

- 1.8.1 – Accompagner le secteur bioalimentaire dans l'intégration des enjeux climatiques dans les décisions d'entreprise
- 1.8.2 – Optimiser la fertilisation azotée
- 1.8.3 – Réduire les émissions de méthane provenant des élevages

La mesure 1.8.4 – Accroître l'électrification et l'efficacité énergétique à la ferme, sous la responsabilité du MELCCFP, contribuera aussi à cet objectif.

MAPAQ

MELCCFP

En cours

3.4.1

Stratégie maritime – Plan d'action 2015-2020

Stratégie d'intervention pour l'avenir du lac Saint-Pierre

➤ Mise en place d'une approche concertée visant à restaurer l'écosystème du lac Saint-Pierre et à y assurer une pêche durable. Cette approche se décline en deux volets :

- Le Programme pour la conservation du lac Saint-Pierre 2018-2024, administré par la Fondation de la faune du Québec (FFQ), ayant pour objectif de rétablir les fonctions écologiques de la zone littorale du lac Saint-Pierre et des tributaires qui s'y jettent en soutenant financièrement la restauration de milieux naturels.
- Le Pôle d'expertise multidisciplinaire en gestion durable du littoral du lac Saint-Pierre 2018-2024, sous la responsabilité de l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université Laval et l'Université McGill, qui proposera une stratégie d'intervention dans la zone littorale favorisant la mise en place d'une agriculture durable, adaptée et respectueuse de l'écosystème du lac Saint-Pierre et soutenant la restauration de milieux prioritaires.

MELCCFP
MAPAQ

En cours

3.4.3

Comité stratégique MAPAQ-MELCCFP en agroenvironnement et aquaculture (COSAA)				
Échanger sur les enjeux environnementaux concernant le secteur bioalimentaire (projets de lois et règlements, programmes, stratégies et politiques ayant une incidence sur les deux ministères et leurs clientèles respectives, délais de traitement des dossiers d'autorisation environnementale, etc.)	MAPAQ MELCCFP		En cours	3.4.3
Gaspillage alimentaire				
Poursuivre les travaux du chantier sur le gaspillage alimentaire avec les partenaires bioalimentaires et gouvernementaux afin de : ○ Établir un état de situation, dont un portrait des initiatives favorisant la réduction des pertes et du gaspillage alimentaire (terminé en 2021) ainsi qu'une étude de quantification (terminé en juin 2022) ○ Proposer et mettre en place un plan de coordination concerté des initiatives des acteurs impliqués, tant sectoriels que gouvernementaux ○ Proposer une cible mesurable et réaliste de réduction des pertes et du gaspillage alimentaire au Québec ○ Proposer, le cas échéant, des mesures structurantes (incitatifs ou initiatives nouvelles) permettant d'accélérer le progrès ○ Produire un bilan des efforts de l'ensemble des acteurs, incluant un suivi des progrès pour atteindre la cible retenue	MAPAQ MELCCFP RECYC- QUÉBEC	UPA CTAQ AQDFL ADA CCCD ARQ TQSA MSSS Autres partenaires du gouvernement concernés	En cours	3.4.6

OBJECTIF 4.1 : Mettre en valeur et pérenniser les terres agricoles pour les générations futures

Pistes de travail :

4.1.1. Adapter les outils de protection des terres agricoles pour assurer leur pérennité et favoriser la diversité des activités agricoles

4.1.2. Développer des avenues, dans le respect de l'environnement, pour mettre en valeur les terres en friche ainsi que pour augmenter les superficies en culture et la production aquacole

4.1.3. Poursuivre le suivi et l'analyse de l'évolution de la propriété foncière agricole

4.1.4. Explorer les pistes de solutions à long terme relativement à la taxation foncière agricole

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Piste
Concilier les objectifs de protection du territoire agricole et de valorisation des friches agricoles à ceux de protection des milieux humides et hydriques en favorisant : • Collaboration entre les différents partenaires pour l'élaboration de plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH)	MAPAQ MELCCFP	MRC	À planifier	4.1.2

Sigles et acronymes

ADA – Association des détaillants en alimentation du Québec

AQDFL – Association québécoise de la distribution de fruits et légumes

ARQ – Association restauration Québec

CCCD – Conseil canadien du commerce de détail

CDAQ – Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec

COSAA – Comité stratégique en agroenvironnement et en aquaculture

CTAQ – Conseil de la transformation alimentaire du Québec

GES – Gaz à effet de serre

FFQ – Fondation de la Faune du Québec

MAPAQ – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MEIE – Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

MELCCFP – Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

MELCCFP-BTCE – Bureau de la transition climatique et énergétique du MELCCFP

MRNF – Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

MRC – Municipalité régionale de comté

MSSS – Ministère de la Santé et des Services sociaux

PACC – Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques

PEV – Plan pour une économie verte 2030

PMO – Plan de mise en œuvre

PRMHH – Plans régionaux des milieux humides et hydriques

SQE – Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030

TACEDD – Table d'accompagnement-conseil des entreprises pour le développement durable

TQSA – Table québécoise sur la saine alimentation

UPA – L'Union des producteurs agricoles